



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donnée aux citoyens de la municipalité de Lorrainville par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière :

- QUE la session régulière du conseil municipal du 10 août 2023 est reportée
au mardi 22 août 2023 à 20h00

DONNÉ À LORRAINVILLE CE SEPTIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT TROIS.

Edith Lebel, directrice générale / Greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée Edith Lebel, résidant à Ville-Marie, directrice générale / greffière-trésorière de la municipalité de Lorrainville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site web de la municipalité de Lorrainville le 7 août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour d'août 2023.

Edith Lebel, directrice générale / Greffière-trésorière